



Journal des anthropologues
Association française des anthropologues

116-117 | 2009
Anthropologie, psychanalyse et État

Entre psychologie des rites et anthropologie de la perte

Notes pour l'étude du deuil

Between Psychology of Rituals and Anthropology of Loss: Notes for the Study of Bereavement

Marc-Antoine Berthod



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/3432>

DOI : 10.4000/jda.3432

ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2009

Pagination : 159-180

ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Marc-Antoine Berthod, « Entre psychologie des rites et anthropologie de la perte », *Journal des anthropologues* [En ligne], 116-117 | 2009, mis en ligne le 01 juin 2010, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/3432> ; DOI : 10.4000/jda.3432

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Journal des anthropologues

Entre psychologie des rites et anthropologie de la perte

Notes pour l'étude du deuil

Between Psychology of Rituals and Anthropology of Loss: Notes for the Study of Bereavement

Marc-Antoine Berthod

Rites funéraires, processus de deuil

- 1 Depuis plus d'un siècle, les anthropologues qui se sont intéressés à la mort ont abondamment étudié le traitement du cadavre et les rites funéraires, laissant la plupart du temps de côté la question du deuil ; ils ont certes abordé la dimension post-mortem des décès, mais sous l'angle des commémorations, des chants funèbres et des récits sur le retour des esprits afin d'identifier les éléments – les croyances notamment – qui servent à déterminer collectivement le moment à partir duquel un mort viendrait rejoindre le monde des ancêtres (Berthod, 2005). Il est intéressant de noter à ce propos que ni Robert Hertz ni Louis-Vincent Thomas – pour citer deux auteurs paradigmatiques séparés d'une soixante dizaines d'années – n'aient abordé de front le processus de deuil dans, respectivement, *Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort* (1905-06) et *Anthropologie de la mort* (1975)¹. Brièvement dit, les données ethnographiques en la matière ainsi que leurs analyses sont avant tout restées centrées sur les morts et sur ce que ces derniers font faire aux vivants.
- 2 Parallèlement, ce sont les psychologues, les psychiatres et les psychanalystes qui ont focalisé leur attention sur le vécu des endeuillés. Dans le même intervalle temporel, ceux –là ont en effet progressivement affiné leurs théories sur le « travail de deuil » – célèbre notion freudienne entrée désormais dans le langage commun² – afin d'identifier et expliciter les processus psychiques que vit chaque individu après avoir perdu l'un de ses proches. Dans les principales interprétations psychologiques du deuil toutefois, la présence du cadavre (ou de certaines de ses parties), tout comme la plus ou moins grande

proximité physique de ce dernier avec les vivants, n'ont guère été évoquées lorsqu'il s'agissait de considérer la temporalité qui dépasse les quelques jours durant lesquels se déroulent habituellement les funérailles. L'accent a été mis, au contraire, sur l'absence de la personne défunte, ce qui s'est notamment traduit dans l'emploi d'un vocabulaire centré sur le manque, la perte ou la disparition. Ce point explique, à mon sens, le faible degré de réflexion contenu dans bon nombre d'approches psy- sur les rites et les énoncés performatifs qui s'aménagent autour des dépouilles, des objets, des vêtements et autres attirails funéraires.

- 3 Depuis trois ou quatre décennies, cette répartition disciplinaire s'est néanmoins estompée. Des auteurs comme Johannes Fabian ont, dans les années 1970, invité à sortir l'anthropologie d'une approche trop « folklorisante », en réinscrivant l'expérience de la mort et du deuil dans un contexte spatio-temporel qui dépasse celui des funérailles et de ses rites :

« il semble qu'un progrès de compréhension dépendra de notre capacité à libérer la notion de mort de son encapsulation dans le comportement, la coutume et le folklore et à redonner à l'expérience de la fin de vie individuelle son plein statut problématique » (1973 : 188 [ma traduction de l'anglais]).

- 4 Suivant la même perspective, Renato Rosaldo (1987) a, pour sa part, attiré l'attention sur la nécessité de ne plus seulement appréhender le deuil à l'aune de ses expressions codifiées et rituelles, mais aussi à l'aune des rapports de pouvoir qui englobent les prescriptions funéraires et les manifestations explicites du deuil ; il estime ainsi que les pratiques culturelles et sociales relatives à la mort ne doivent pas être saisies comme une unité d'analyse indépendante, ni comme un système de rituels ordonné et clos sur lui-même ; ces pratiques doivent, au contraire, être comprises en fonction des chroniques sociales et interpersonnelles dans lesquelles les rites funéraires et le deuil viennent s'inscrire.

- 5 De leur côté, les psy- mettent désormais plus volontiers en avant l'importance des rites pour soutenir le processus de deuil. Martine Lussier (2007) par exemple, dans son ouvrage posthume intitulé *Le travail de deuil*, regrette tout d'abord que les travaux des sociologues et des anthropologues – même si, comme elle le souligne justement, la dimension intrapsychique n'y apparaît que secondaire – n'aient guère été pris en compte par les psychologues et les psychanalystes. Elle estime ensuite nécessaire que ces derniers intègrent à leurs analyses trois aspects fondamentaux relevant du social : le rapport à la temporalité (la conception de la finitude), le rapport à la parenté (les systèmes de filiation et d'héritage), et le rapport à la perte (le mort se présentant comme source de pensée et de rites). Dans *L'un sans l'autre. Psychologie du deuil et des séparations*, Marie-Frédérique Bacqué – psychologue et professeure de psychopathologie clinique – insiste par ailleurs sur la centralité du rite, associant à celui-ci une valeur surtout fonctionnelle :

« Rituels, célébrations, accompagnements, participation du groupe : autant de moments dramatisés pour mieux insister sur la difficulté du passage » (2007 : 10).

- 6 En sus de leur rôle social avéré, les rites jouent ici un rôle psychologique, tel que la même auteure le relevait déjà dix ans plus tôt :

« [ils] ont une fonction principale : ils autorisent et canalisent l'expression de la souffrance » (1997 : 267)³.

- 7 Si le rite revêt, certes, une telle « fonction », il importe de souligner que la causalité inverse est également opératoire. Les façons d'exprimer son chagrin et de percevoir les affects des endeuillés conditionnent la mise en place d'un dispositif rituel et en modifient

la teneur. En d'autres termes, l'interprétation mutuelle faite par les différents acteurs de la souffrance liée à un deuil n'est pas sans obliger à se comporter de manière plus ou moins figée, plus ou moins conforme, plus ou moins convenue ; à suivre, adapter, négocier ou inventer des pratiques rituelles. Peu présente dans les approches psy- qui tendent à faire des rites un élément trop « extérieur » à l'économie psychique des individus, l'analyse de cette dynamique contextuelle et communicationnelle mérite pourtant une plus grande place dans l'étude du deuil. Enfin, les anthropologues qui sont sensibles à cet aspect construisent la plupart du temps leurs réflexions à la lumière d'une composante culturelle, voire communautaire qui conditionne passablement leur ligne d'interprétation ; ces réflexions sont par ailleurs souvent issues de terrains de recherche où les psy- n'apparaissent pas comme des acteurs établis, sinon privilégiés, du suivi des endeuillés⁴.

- 8 Il est dès lors moins courant de s'intéresser à la façon dont le deuil est vécu dans des contextes spécifiques – francophones en l'occurrence – sans nécessairement centrer le regard sur une seule population (les veufs, les personnes ayant perdu un enfant) ni sur un seul type de décès (suicide, accident, longue maladie), qui plus est là où le cabinet du psychologue, voire du psychiatre, n'est jamais très loin. Menant actuellement une recherche centrée sur les situations de deuil au travail, dans les entreprises et autres lieux d'activité professionnelle, j'aimerais retracer par conséquent l'itinéraire théorique qui sous-tend cette recherche et présenter les différents enjeux méthodologiques que celle-ci soulève⁵.

Activité professionnelle et « normalité » du deuil

- 9 Les rares recherches – toutes disciplines confondues – qui traitent spécifiquement de la problématique du deuil au travail estiment entre 5 et 10 % le nombre de personnes de la population active touchées chaque année par un deuil, en Grande-Bretagne et en Irlande du moins⁶. S'il est parfois réduit au surcoût qu'il engendre pour les entreprises⁷, ce chiffre – même indicatif – fait surtout apparaître le deuil en milieu professionnel comme un événement qui n'a rien d'exceptionnel. Le nombre élevé d'employés affectés par la mort d'un proche contraste cependant avec le manque de préparation des employeurs à leur égard. Comme le relève en effet Barski-Carrow,

« le monde du travail tel qu'il existe aujourd'hui n'est pas bien équipé pour s'occuper de ces personnes [endeuillées]. Les managers et les collaborateurs manquent de connaissances et de repères pour faciliter et supporter la réinsertion de l'employé endeuillé » (1999 : 422 [ma traduction de l'anglais]).

- 10 Deux constats sous-tendent une telle assertion : d'une part, selon Eyetsemitan (1998), il s'avère que les employeurs centrent essentiellement leurs directives en matière de deuil sur le temps des funérailles ainsi que sur les premiers jours qui suivent le décès. Les arrangements professionnels, même si des inégalités de traitement existent en fonction de la position hiérarchique ou du type d'activité occupé par chaque collaborateur, sont donc régulièrement trouvés à court terme pour soutenir l'employé affecté. Par conséquent, les attentes à l'égard d'un endeuillé redeviennent très rapidement celles que les collègues entretenaient avant le décès. D'autre part, tel que l'ont montré Stein et Winokuer (1989), les employés endeuillés diminuent bien souvent leurs performances – baisse de concentration, anxiété, faible capacité à décider, sentiment d'impuissance, irritabilité – dès leur retour en poste. De ce fait, même s'ils ne perçoivent pas leur retour

au travail comme une contrainte, ces endeuillés peuvent rapidement ressentir une pression des supérieurs hiérarchiques. Les proches collaborateurs, amenés parfois à supporter solidairement une part de leur charge de travail, exercent également une telle pression ; les endeuillés enfin, par autodiscipline et anticipation, peuvent encore se la mettre à eux-mêmes en exécutant avec zèle les tâches qui leur incombent en vue de répondre aux exigences de rentabilité, de productivité et de rationalité institutionnelles et éviter ainsi d'éventuelles récriminations.

- 11 Ces observations laissent à penser que l'enjeu principal d'une situation de deuil au travail consiste à articuler deux horizons temporels divergents du mieux possible : celui de l'employeur expectant de son collaborateur que ce dernier fasse preuve sans trop tarder de toutes ses aptitudes professionnelles, et celui de l'employé pour qui la « fin » du deuil ne constitue généralement pas une question pertinente dans son environnement, en particulier de travail. Partant de ce principe, banal au demeurant, il importe de souligner que c'est la façon dont le processus de deuil est vécu, conçu et défini par les acteurs concernés au sein d'une même entreprise qui permet de comprendre la nature des arrangements professionnels ; ces derniers doivent être trouvés lorsque les deux horizons temporels ne coïncident plus et produisent une tension pouvant nécessiter la mise en œuvre d'un soutien psychologique, interne ou externe à l'entreprise, voire un arrêt de travail sur la base d'un certificat médical. Autrement dit, c'est la façon de définir la 'normalité' du deuil qui s'avère déterminante.
- 12 Contrairement à ce qu'il peut paraître, aborder la problématique du deuil au travail en ces termes ne va pas de soi. Sur un plan théorique en effet, bon nombre de modèles explicatifs du processus de deuil ne tiennent pas compte des dimensions relationnelles, contextuelles et communicationnelles qui le conditionnent ; ils limitent souvent leurs développements aux réactions psychiques des individus confrontés à la perte. Comme je l'ai brièvement mentionné auparavant, c'est à partir des considérations formulées par Freud (1968) dans son célèbre texte « Deuil et mélancolie », publié pour la première fois en 1917, que l'enchaînement des réactions psychiques à la perte d'un proche a régulièrement été interprété comme un « travail de deuil ». Classiquement, celui-ci est considéré comme la progressive acceptation de l'irrévocable perte ; pour y parvenir, l'endeuillé doit désinvestir sa libido envers l'objet aimé (la decathexis) avant de pouvoir la réinvestir (la recathexis) dans de nouvelles relations.
- 13 Une abondante littérature, d'obédience psychanalytique avant tout, a été constituée en s'appuyant sur ce principe de détachement⁸. Comme le rappelle notamment Hagman (1995), cette littérature s'est toutefois moins appliquée à définir la 'normalité' du deuil qu'à déterminer les formes psychopathologiques sous lesquelles celui-ci pouvait se manifester ; en ce sens, la définition du deuil passe par la négative. Ainsi chez l'endeuillé, le choc produit par la perte d'un proche se traduit tout d'abord par un abattement physique et mental – Lifton (1975) parlait de « sidération psychique » [psychic numbing] –, puis par un ensemble de sentiments ambivalents (colère, ressentiment ou culpabilité) et par une série de perturbations somatiques (perte d'appétit, fatigue, insomnie). Ces troubles dépressifs sont considérés a priori comme 'normaux' car ils permettent d'accepter la réalité de la perte et de réaliser le travail de séparation d'avec le défunt (Hanus, 2007). Incidemment, c'est la persistance des troubles qui laisse supposer de la complication d'un deuil, voire de sa pathologie.
- 14 Or le moment à partir duquel l'« anormalité » du deuil peut être déterminée reste difficile à établir. Dans son manuel de référence, le DSM-IV-TR⁹, l'*American Psychiatric Association*

stipule par exemple qu'il est possible de diagnostiquer la complication d'un deuil dès lors que les symptômes dépressifs persistent deux mois après le décès. Bacqué estime pour sa part que « *si l'on ne peut pas quantifier la souffrance, il est certain qu'il faut, au moins, attendre la date anniversaire du décès pour penser sortir de la phase la plus intense du chagrin* » (2002 : 113), ce délai étant d'ailleurs observé pour le lever de deuil dans plusieurs traditions culturelles. Pour d'autres enfin (Gaines, 1997 ; Hagman, 2001 ; Neimeyer, 2002), le deuil ne nécessite pas un terme ; selon ce dernier point de vue, les expressions 'pathologiques' du deuil s'apparentent à des stratégies infructueuses visant à préserver l'attachement au défunt. Le lien avec ce dernier – contrairement à la conception freudienne – n'a plus besoin d'être rompu, mais doit revêtir une signification nouvelle pour l'endeuillé.

- 15 Outre que ces divergences théoriques témoignent de la difficulté à définir les contours nosographiques du deuil, il importe de souligner que les données sur lesquelles se fondent la plupart des approches psychologiques et psychiatriques résultent généralement d'observations cliniques et thérapeutiques¹⁰. En d'autres termes, ces données sont d'emblée inscrites dans une dynamique duelle, la plupart du temps centrée sur l'endeuillé, là où le deuil est susceptible d'apparaître comme compliqué. Une telle inscription limite la possibilité d'apprécier la façon dont les endeuillés sont progressivement amenés à solliciter une prise en charge psychologique, voire médicale, de leur situation. C'est pourquoi chercher à comprendre comment se vit et se définit le deuil dans des contextes d'interactions multiples et différenciés – notamment ceux qui mettent en présence un employé touché par la perte d'un proche, son employeur et ses collaborateurs – peut apporter une contribution originale à la réflexion sur le deuil : cela ouvre en effet l'horizon consultatif à partir duquel la 'normalité' du deuil se construit traditionnellement et à partir duquel est souvent guidée la pratique professionnelle de soutien et d'accompagnement des endeuillés¹¹.

Deuil et construction du sens

- 16 Pour prendre la mesure de cette ouverture, il convient encore d'évoquer les incidences pratiques des nouvelles conceptions psychologiques et psychanalytiques du deuil, du moins celles qui sont – depuis la fin des années 1980 – véhiculées dans la littérature anglophone, essentiellement nord-américaine, tant par les praticiens que les théoriciens du suivi des endeuillés. Ces conceptions, pour lesquelles l'ouvrage édité par Robert Neimeyer (2001) *Meaning Reconstruction and the Experience of Loss* [Reconstruction du sens et expérience de la perte] fait désormais figure d'autorité, rompent avec le modèle standard du 'travail de deuil' ; elles réfutent le caractère universaliste de ce dernier tout comme sa trop forte centration sur les seuls processus psychiques.
- 17 Adoptant un point de vue constructiviste, elles sont fédérées dans une approche qui met globalement en avant la nécessité de préserver le lien d'attachement à l'objet par une reconstruction du sens que l'endeuillé pouvait attribuer à ce même objet avant sa perte. Selon cette approche, la nouvelle définition psychanalytique du deuil doit dès lors tenir compte des éléments suivants : chaque réponse à la perte est relative à « *la personnalité de l'endeuillé, à sa relation avec le défunt, et à son milieu familial et culturel* » (Hagman, 2001 : 25 [ma traduction de l'anglais]) ; de plus, les affects du deuil doivent être conçus comme un mode de communiquer et non plus comme des symptômes de régression ou de déni. Le deuil s'apparente dès lors à un processus transformatif intersubjectif devant déboucher sur un « développement personnel » [personal growth] de l'endeuillé : cela se produit

lorsque celui-ci parvient à attribuer une nouvelle signification au lien qui l'unissait au défunt et à en assurer ainsi la continuité (Gaines 1997).

- 18 Depuis une vingtaine d'années, cette approche rencontre un vif succès sur un plan pratique, aux États-Unis tout particulièrement¹². Ce succès est notamment dû au fait que les tenants du constructivisme mettent sur un même pied d'égalité tous types de deuils (celui qui ferait suite à un décès, à un divorce ou, entre autres éléments, à la perte d'un emploi) – même si, à mes yeux, la présence physique du cadavre induit une différence – et tous types d'endeuillés (adultes, enfants, hommes, femmes, migrants). Les constructivistes partent de ce principe car ils estiment que le point de départ des interventions thérapeutiques reste avant tout le sens qu'une personne accorde à sa perte, quelle que soit cette dernière. Ils invitent par conséquent les endeuillés à s'exprimer, à reconnaître et à partager leurs émotions en favorisant le développement de n'importe quelle situation – dialogues avec des spécialistes du deuil, groupes de paroles, entretiens privés avec un conseiller en entreprise – où la souffrance de la perte pourrait justement être exprimée, reconnue et partagée¹³.
- 19 Pour mon propos, si l'on s'en tient aux décès des personnes, je tiens à souligner que cette invitation à manifester le deuil va généralement de pair avec l'idée que les individus en seraient la plupart du temps privés, tout particulièrement dans le milieu du travail. Cette idée est notamment défendue par Kenneth Doka ; ce dernier soutient en effet que, très souvent, « *les endeuillés ne reçoivent pas le droit de faire leur deuil* » (2002 : 5 [ma traduction de l'anglais]) ; il propose le concept de « deuil entravé » [disenfranchised grief] pour rendre compte de ce fait. Il construit son argument en partant du principe que les conventions sociales ne régissent que les deuils relatifs à la famille proche, si bien que les deuils de parents éloignés, d'amis ou de collègues tombent hors des normes supposées l'admettre et la contrôler. Sur la base de ce principe, Doka distingue trois types d'entraves : il y a tout d'abord les situations où la relation au défunt n'est pas perçue comme étant significative en terme de deuil (perte d'un ami, d'un voisin, d'un collaborateur ou d'un partenaire du même sexe) ; puis celles où la perte n'est pas reconnue (mort périnatale, deuil anticipatoire d'une personne en état végétatif irréversible) ; enfin celles où l'endeuillé n'est pas considéré comme étant capable de deuil (les tous jeunes enfants et les personnes très âgées, les personnes qui présentent des troubles mentaux).
- 20 Ces considérations, qui insistent sur l'importance de la signification qu'un endeuillé attribue à l'objet de sa perte, ont le mérite de prendre largement en compte la variabilité du vécu d'un deuil. Elles ont également donné l'occasion aux professionnels de l'accompagnement du deuil d'ouvrir le champ de leurs pratiques à de nouveaux contextes sociaux, celui du travail notamment. Ainsi dans cette mouvance, des consultants (Lattanzi-Licht, 2002 ; Charles-Edwards, 2005 ; Wolflelt, 2005) proposent désormais leurs services aux employeurs pour favoriser l'expression du deuil au sein des entreprises : créer des services basés sur des valeurs humaines et familiales ; développer des programmes de rencontres régulières avec l'employé endeuillé pour l'aider à faire face à ses responsabilités ; proposer un soutien psychologique et mettre à disposition toute information utile ; former les managers à la supervision ; ouvrir des espaces de discussion afin d'identifier et prévenir les éventuels risques de dépression.

Les contextes d'expression du deuil

- 21 Si ces nouvelles conceptions du deuil présentent un intérêt scientifique et thérapeutique évident, elles reposent sur deux présupposés qui méritent d'être néanmoins signalés. Le premier de ces présupposés tient dans l'idée que le deuil, et plus globalement la mort, serait déniée et taboue, du moins dans les sociétés industrielles occidentales ; dans cette perspective, exprimer son deuil permettrait de lutter contre ce « déni » – manifeste dans le concept de « deuil entravé » – et de restituer à la mort la place qui lui reviendrait dans notre société. Cette idée fait d'ailleurs écho aux réflexions notoires développées par l'historien Philippe Ariès (1975) sur la « mort escamotée » en Occident ou par le sociologue Geoffrey Gorer (1977) sur le caractère « pornographique » de la mort, à savoir la réclusion des rites funéraires et des manifestations du deuil dans la sphère privée.
- 22 En adoptant implicitement et parfois explicitement cette idée, les approches constructivistes mentionnées précédemment ne se soucient guère de remettre en question la nécessité d'exprimer le deuil dans leurs travaux ; plus correctement, elles ne s'appliquent pas à décrire ni à définir avec précision les contextes dans lesquels le deuil peut – ou ne peut pas – être exprimé ; cela est d'autant plus vrai que leurs recherches se fondent essentiellement sur le seul discours des endeuillés pour apprécier la place, certes reconnue, des composantes culturelle et sociale dans le processus de deuil. C'est pourquoi, il est nécessaire d'articuler le point de vue des différents acteurs – employeurs avec celui des acteurs du soutien au deuil en entreprise et avec celui des employés endeuillés notamment – dans des contextes qui ne sont pas ceux des rituels funéraires ni d'une consultation à vocation thérapeutique. Ceci afin de produire des matériaux inédits, sans avoir d'emblée à partir du principe selon lequel la mort serait occultée, interdite ou entravée¹⁴.
- 23 Deuxièmement, ces nouvelles conceptions théoriques et pratiques du deuil présupposent l'unicité et l'irréductibilité des manifestations physiques et émotionnelles qui résultent de la perte d'un proche. Elles partent de la signification que les endeuillés accordent à leur souffrance sans nécessairement s'intéresser à la façon dont cette signification est produite, négociée et interprétée par les différents acteurs. Elles favorisent dès lors une compréhension phénoménologique du deuil, en particulier lorsqu'elles ne rendent pas compte des dimensions relationnelles, dialogiques et réflexives qui en formatent justement l'expression¹⁵. Autrement dit, elles sous-tendent une conception modèle de la personne – loin pourtant de faire consensus – à partir de laquelle est pensée la « normalité » du deuil. Par hypothèse, il serait d'ailleurs possible d'avancer que la centration de bon nombre d'auteurs sur le processus de deuil chez l'enfant témoignerait de cette tendance à saisir la mise en place du processus de deuil chez la personne en devenir ; il est beaucoup plus rare en effet de s'intéresser au deuil d'individus atteints dans leur « intégrité » psychique, les personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer par exemple.
- 24 Pour l'étude du deuil, il importe par conséquent de prendre en considération les conventions narratives qui sous-tendent la construction du souvenir et les récits sur le deuil, et d'analyser les processus relationnels qui les portent. Il s'agit non seulement d'identifier la façon dont les émotions sont provoquées, mais aussi de voir dans quelle mesure elles servent à communiquer, à structurer les rapports sociaux et à modéliser une conception de la personne, durant les entretiens de recherche notamment¹⁶. Cette

démarche permet de développer une « ethnopsychologie du deuil », expression qui fait ici écho au titre de l'ouvrage de Vinciane Despret, *Ces émotions qui nous fabriquent. Ethnopsychologie des émotions*. Pour cet auteur en effet – comme pour bon nombre d'anthropologues d'ailleurs – ces dernières sont conçues comme « *des modes de définition et de négociation des relations sociales et du soi dans un ordre moral. L'émotion s'y définit alors comme une manière par laquelle nous négocions notre rapport à nous-mêmes, au monde, et aux autres* » (2001 : 283-283).

- 25 Les recherches qui étudient les façons dont un deuil – puissant générateur d'émotions s'il en est – est défini, négocié et vécu dans des contextes diversifiés, le lieu de travail en l'occurrence, apportent dès lors un éclairage intéressant et peu courant sur la question du deuil. Dans les milieux professionnels précisément, l'objectif consiste à mettre en évidence la façon dont employeurs et employés vivent le deuil qui affecterait ces derniers au sein d'une entreprise ; à déterminer les contextes qui sont favorables ou non à l'expression de ce deuil – et surtout quel type d'expression est possible – non seulement pour la personne endeuillée, mais aussi pour l'ensemble de ses collaborateurs ; à décrire les aménagements professionnels négociés dans ces circonstances, en fonction des directives institutionnelles, des conventions collectives, des normes sociales et des rapports interpersonnels ; à rendre compte, enfin, des modalités de soutien au deuil offertes et à en évaluer l'impact auprès des personnes qui sollicitent un tel soutien.
- 26 Une difficulté méthodologique doit néanmoins être soulignée dans la mise en œuvre de ce type d'approche concernant le deuil : il n'est pratiquement pas possible de réaliser des observations directes dans les milieux professionnels, ni d'accéder au vif des échanges, discussions, gestes et actions rituelles effectuées par les différents acteurs d'une même configuration et d'une même temporalité sociales. Ces actions restent en effet discrètes, souvent brèves, confinées dans l'intimité de relations basées sur la confiance, et très souvent pensées comme devant être informelles et spontanées. Cette limite oblige par conséquent à travailler, avant tout, sur la base d'entretiens pour accéder aux événements vécus, et à croiser le point de vue de chaque individu. Finalement, l'anthropologue se retrouve ici face au même problème que le psychanalyste qui interprète un rêve¹⁷ : celui-ci n'y accède qu'à travers la mise en récit de son interlocuteur, mise en récit qui dépendra constamment des compétences, contraintes et conventions communicationnelles. Il en va donc partiellement de même pour le chercheur qui s'intéresse à la mort et au deuil, aussitôt qu'il ne limite plus sa recherche aux seuls rites funéraires et qu'il s'intéresse à la façon dont la souffrance des endeuillés s'exprime, se communique et se négocie dans des contextes sociaux où un mort est toujours susceptible de se tenir à l'horizon de pensée de chaque personne en présence.
- 27 ARIÈS Ph., 1975. *Essais sur l'histoire de la mort en Occident. Du Moyen Âge à nos jours*. Paris, Seuil.
- 28 BACQUÉ M. F., 1997. *Mourir aujourd'hui. Les nouveaux rites funéraires*. Paris, Odile Jacob.
- 29 BACQUÉ M. F., 2007. *L'un sans l'autre. Psychologie du deuil et des séparations*. Paris, Larousse.
- 30 BARSKI-CARROW B., 1999. « Using Study Circles in the Workplace as an Educational Method of Facilitating Readjustment after a Traumatic Life Experience », *Death Studies*, 24 : 421-439.
- 31 BAUSSANT C., 2001. *Accompagnement du deuil : quelle(s) pratique(s) pour quels accompagnants ?* Sion, Institut universitaire Kurt Bösch et Centre François-Xavier Bagnoud (mémoire manuscrit).

- 32 BOWLBY J., 2002 [1980]. *Attachement et perte*. vol. 3, La perte. Tristesse et dépression. Paris, PUF.
- 33 BERTHOD M. A., 2007. « Mort et vif : penser le statut paradoxal des défunts », in CHAPPAZ-WIRTHNER S., MONSUTTI A., SCHINZ O. (dir.), *Entre ordre et subversion. Logiques plurielles, alternatives, écarts, paradoxes*. Paris, Karthala : 189-201.
- 34 BERTHOD M. A., 2005. « La vie des morts dans le regard des anthropologues », *Anthropos. Revue internationale d'ethnologie et de linguistique*, 100(2) : 521-536.
- 35 BOWLBY J., 1980. *Attachment and Loss*, vol. 3. *Loss : Sadness and depression*. New York, Basic Books.
- 36 CHARLES-EDWARDS D., 2005. *Handling Death and Bereavement at Work*. London, Routledge.
- 37 CONSIGNY Th., 2006. *La mort de Lara*. Paris, Flammarion.
- 38 CRAPANZANO V., 1992. « Some Thoughts on Hermeneutics and Psychoanalytic Anthropology », in SCHWARTZ Th., WHITE G., LUTZ C. (eds.), *New Directions in Psychological Anthropology*. Cambridge, Cambridge University Press : 294-307.
- 39 CRAPANZANO V., 1992. *Hermes' Dilemma and Hamlet's Desire. On the Epistemology of Interpretation*. Cambridge, Harvard University Press.
- 40 DAS V., 1986. « The Work of Mourning : Death in a Punjabi Family », in MERRY I. W., POLLOCK S. (eds.), *The Cultural Transition : Human Experience and Social Transformation in the Third World and Japan*. Boston, Routledge and Kegan Paul : 179-210.
- 41 DECHAUX J. H., 2004. « «La mort n'est jamais familière». Propositions pour dépasser le paradigme du déni social », in PENNEC S. (dir.), *Des vivants et des morts. Des constructions de la bonne mort*. Brest, Université de Bretagne Occidentale.
- 42 DESPRET V., 2001. *Ces émotions qui nous fabriquent. Ethnopsychologie des émotions*. Paris, Les empêcheurs de penser en rond/Le Seuil.
- 43 DEUTSCH H., 1937. « Absence of Grief », *Psychoanalytic Quarterly*, 6 : 12-22.
- 44 DOKA K. J., 1989, *Disenfranchised Grief: Recognizing Hidden Sorrow*. Lexington, Lexington Books.
- 45 DOKA K. J. (ed.), 2002. *Disenfranchised Grief. New Directions, Challenges, and Strategies for Practice*. Champain, Research Press.
- 46 ERNOULT A., DAVOUS, D. (dir.), 2001. *Animer un groupe d'entraide pour personnes en deuil*. Paris, L'Harmattan.
- 47 EYETSEMITAN F., 1998. « Stifled Grief in the Workplace », *Death Studies*, 22 : 469-479.
- 48 FABIAN J., 1973. « How Others Die – Reflections on the Anthropology of Death », in MACK A. (ed.), *Death in American Experience*. New York, Schocken Books : 177-201.
- 49 FASSIN D., 2004. *Des maux indicibles. Sociologie des lieux d'écoute*. Paris, La Découverte.
- 50 FIRTH R., 1961. *Elements of Social Organization*. London, Tavistock publications.
- 51 FREUD S., 1968 [1917]. « Deuil et mélancolie », in *Métapsychologie*. Paris, Gallimard : 145-171.
- 52 GAINES R., 1997. « Detachment and Continuity. The Two Tasks of Mourning », *Contemporary Psychoanalysis*, 33(4) : 549-571.
- 53 GORER G., 1977 [1965]. *Death, Grief and Mourning*. New York, Arno Press.

- 54 HAGMAN G. 1995. « Mourning : A Review and Reconsideration », *The International Journal of Psychoanalysis*, 76(5) : 909-925.
- 55 HAGMAN G., 2001. « Beyond Decathexis : Toward a New Psychoanalytic Understanding and Treatment of Mourning », in NEIMEYER R. (ed.), *Meaning Reconstruction and the Experience of Loss*. Washington, American Psychological Association.
- 56 HANUS M., 2007 [1994]. *Les deuils dans la vie. Deuils et séparations chez l'adulte et chez l'enfant*. Paris, Maloine.
- 57 HERTZ R., 1905-1906. « Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort », *L'année sociologique*, 10 : 49-137.
- 58 KASTENBAUM R., COSTA P. T. Jr., 1977. « Psychological Perspectives on Death », *Annual Review of Psychology*, (28) : 225-249.
- 59 KLEIN M., 1967. « Le deuil et ses rapports avec les états maniaco-dépressifs », *Essais de Psychanalyse*. Paris, Payot.
- 60 LATTANZI-LICHT M., 2002. « Grief and the Workplace : Positive Approaches », in DOKA K. (ed.), *Disenfranchised Grief. New Directions, Challenges, and Strategies for Practice*. Champaign, Research Press : 167-180.

BIBLIOGRAPHIE

- LIFTON R. J., 1975. « On Death and the Continuity of Life : a Psychohistorical Perspective », *Omega. Journal of Death and Dying*, 6(2) : 143-159.
- LINDEMANN E., 1944. « Symptomatology and Management of Acute Grief », *American Journal of Psychiatry*, 102 : 141-148.
- LUSSIER M., 2007. *Le Travail de deuil*. Paris, PUF.
- MOLINIE M., 2006. *Soigner les morts pour guérir les vivants*. Paris, *Les empêcheurs de penser en rond*.
- NATHAN T. (dir.), 1995 [1988]. *Rituels de deuil, travail du deuil*. Grenoble, La pensée sauvage.
- NEIMEYER R. A., 2000. « Grief Therapy and Research as Essential Tensions : Prescriptions for a Progressive Partnership », *Death Studies*, 24 : 603-610.
- NEIMEYER R. A., 2001. *Meaning Reconstruction and the Experience of Loss*. Washington, American Psychological Association, 359.
- NEIMEYER R. A., 2002. « Traumatic Loss and the Reconstruction of Meaning », *Journal of Palliative Medicine*, 5(6) : 935-942.
- PARKES C. M., 2003. *Le deuil. Études du deuil chez l'adulte*. Paris, Frison-Roche.
- PIETTE A., 2005. *Le temps du deuil. Essai d'anthropologie existentielle*. Paris, Les Éditions de l'Atelier.
- PONT M., 2005. *Survivre à Antoine*. Vevey, Éditions de l'Aire.
- RENAULT E., 2008. *Souffrances sociales. Philosophie, psychologie et politique*. Paris, La Découverte.
- ROSALDO R., 1988. « Death in the Ethnographic Present », *Poetics Today*, 9(2) : 425-434.

- ROUDAUT K., 2005. « Le deuil : individualisation et régulation sociale », *A contrario*, 3(1) : 14-27.
- SEALE C., 1998. *Constructing Death. The Sociology of Dying and Bereavement*. Cambridge, Cambridge University Press.
- SCHEPER-HUGHES N., 1992. *Death Without Weeping. The Violence of Everyday Life in Brazil*. Berkeley, University of California Press.
- STEIN A., WINOKUER H. R., 1989. « Monday Morning : Managing Employee Grief », in DOKA K. (ed.), *Disenfranchised Grief : Recognizing Hidden Sorrow*. Lexington, Lexington Books.
- STROEBE M., SCHUT H., 2001. « Meaning Making in the Dual Process Model of Coping with Bereavement », in NEIMEYER R. (ed.), *Meaning Reconstruction and the Experience of Loss*. Washington, American Psychological Association.
- THOMAS L.-V., 1975. *Anthropologie de la mort*. Paris, Payot.
- THOMAS L.-V., 2000. *Les chairs de la mort*. Paris, Les empêcheurs de penser en rond.
- WILLIAMS P., 1993. *Nous, on n'en parle pas. Les vivants et les morts chez les Manouches*. Paris, MSH.
- WOLFELT A. D., 2005. *Healing Grief at Work. 100 Practical Ideas After Your Workplace is Touched by Loss*. Fort Collins, Companion Press.

NOTES

1. L'intérêt des anthropologues a surtout porté sur les conduites, comportements, codes et autres signes positifs du deuil, comme l'avait d'ailleurs constaté le psychanalyste John Bowlby (2002) en 1980. La pluridisciplinarité en thanatologie s'est ensuite affirmée, par exemple dans l'ouvrage collectif dirigé par Tobie Nathan (1995).
2. Dans son étude sur l'origine et le devenir de la notion de « travail de deuil », Martine Lussier (2007) relève que cette notion ne se retrouve pourtant que deux fois sous la plume de Freud dans l'ensemble de son œuvre.
3. Sigmund Freud était tout à fait averti des travaux anthropologiques de son temps, mais ne les a pas intégrés dans ses réflexions, du moins en ce qui concerne les modalités de régénération du sens de la perte ou les rituels de « continuité ». Bowlby a consacré une dizaine de pages au deuil dans d'autres cultures pour montrer que, au-delà de la diversité des coutumes et croyances, les réactions au chagrin revêtent des caractéristiques communes, sinon universelles ; dans son argument, il s'est surtout appuyé sur les travaux anthropologiques de Raymond Firth (1961) qui soutenait que les rites de deuil remplissaient des fonctions expressive, sociale et économique. Il est intéressant de remarquer que c'est essentiellement le même argumentaire qui a été repris quelques années plus tard par Michel Hanus dans son ouvrage *Les deuils dans la vie. Deuils et séparations chez l'adulte et chez l'enfant*, publié pour la première fois en 1994 et réédité en 2007 ; ce dernier adopte toutefois un point de vue trop idéalisé des groupes « primitifs », communautaires, voire ruraux, qui feraient preuve d'un esprit homogène et soudé face au deuil dans ses considérations anthropologiques. Cette perspective fonctionnaliste est encore reprise de façon similaire dans les travaux de Bacqué (1997, 2007).
4. Tels que *Nous, on n'en parle pas* de Patrick Williams (1993), ouvrage qui rend bien compte des rapports entre morts et vivants dans une communauté manouche de France ; *Death without weeping. The violence of everyday life in Brazil* de Nancy Scheper-Hughes (1992), issu d'une recherche de terrain effectuée sur la mort infantile dans un bidonville du nord-est brésilien ; « The Work of Mourning : Death in a Punjabi Family », un article publié par Veena Das (1986) qui cherche à concilier vécu individuel de la perte et modèle sociétal du deuil au sein d'une famille indienne.

5. Initiée en avril 2007, cette recherche de vingt-quatre mois, réalisée avec la collaboration d'António Magalhães de Almeida et de Corinne Bonvin, est financée par le Réseau d'études appliquées des pratiques de santé, de réadaptation/réinsertion de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale. Elle porte sur la façon dont les services de ressources humaines de trente moyennes et grandes entreprises du Valais francophone (plus de 50 employés) gèrent les situations de deuil de leurs collaborateurs, ainsi que sur la façon dont les personnes endeuillées vivent leur retour au travail.

6. Ce chiffre est avancé par la Irish Hospice Foundation dans un document de présentation de quatre séminaires consacrés au « deuil au travail », donnés au printemps 2006 à Dublin (Lunch and Learn Series, Spring 2006, Grief at Work, The Irish Hospice Foundation). Charles-Edwards (2005), conseiller en management, mentionne quant à lui une enquête publiée en 2000 par la British Department of Trade and Industry établissant que le 14 % des employés britanniques – le pourcentage est similaire pour les hommes et pour les femmes – avait pris un congé payé pour cause de décès au cours des douze derniers mois qui précédaient l'interview. Concernant la Suisse, les données relatives à cette question sont inexistantes selon Valérie Lässig (communication personnelle, septembre 2006), en charge de la Statistique du volume de travail (SVOLTA) à l'Office fédéral de la statistique.

7. Ainsi le deuil coûterait chaque année 37.5 milliards de dollars aux entreprises américaines (Wolfelt 2005).

8. Parmi les travaux marquants, il convient de citer notamment ceux de Bacqué (2007), Deutsch (1937), Hanus (2007), Kastenbaum and Costa (1977), Klein (1967), Lifton (*op. cit.*), Lindemann (1944) ou Parkes (*op. cit.*). En la matière, il faut également mentionner l'importance de la théorie de l'attachement développée par Bowlby (1980) qui entendait expliquer le lien à l'objet et sa coupure par une succession de comportements guidés par des caractéristiques instinctives. Régulièrement cités dans les théories sur le deuil, les travaux de Bowlby ont été critiqués – entre autres auteurs – par Hanus. Ce dernier leur reprochait de ne pas tenir compte du processus de mentalisation opéré par l'endeuillé, précisant sur ce point que « le propre du modèle psychanalytique de la relation d'objet est [...] de comprendre le passage de l'instinct à la pulsion par la représentation qui se met en place lors du manque et de l'absence de l'objet » (*op. cit.* : 92).

9. *Diagnostic Statistical Manual of Mental Disorder*, 2000, Fourth Edition, Text Revision, Washington : American Psychiatric Association, pp. 740-741.

10. À ce propos, George Hagman (1995) estime que bon nombre de théories sur le deuil reposent sur des données issues de la clinique qui ne sont guère systématisées et qui restent bien souvent intuitives. Il formule notamment ce reproche à l'encontre des textes de Freud.

11. Dans une recherche sur les pratiques de soutien au deuil menée à Paris aussi bien auprès de professionnels de l'accompagnement que de bénévoles, Camille Baussant a montré que le modèle psychanalytique prédomine chez les praticiens. Celui-ci n'est toutefois pas pris à la lettre au moment de rencontrer l'endeuillé : « [...] la théorie constitue un cadre pour chaque praticien : elle donne des repères quant au processus d'un deuil, aux répercussions psychologiques et sociales, aux mécanismes de protection et d'adaptation en jeu pour y faire face. [...] Elle permet de se situer à une juste distance de la personne et constitue un garde-fou qui rend possible cette disponibilité d'écoute d'un individu dans sa singularité tout en étant vigilant aux pièges de phénomènes tels que l'identification ou la projection » (2001 : 55).

12. En particulier à travers l'Association for Death Education and Counseling (ADEC). Cette association américaine à vocation internationale et interdisciplinaire promeut la recherche, la théorie et la pratique dans les domaines de la mort et du deuil ; elle organise chaque année d'importants congrès où se rencontrent tant les chercheurs universitaires (médecins, psychiatres, sociologues, théologiens) que les professionnels de terrain (consultants thérapeutiques, travailleurs sociaux, bénévoles, employés des pompes funèbres).

13. En France et en Suisse, les lieux d'expression du deuil se développent et se multiplient, par la mise sur pied de groupes d'entraide (Ernault & Davous, 2001) ou par le biais d'associations comme *Vivre son Deuil*. Pour une analyse critique des politiques d'écoute de la souffrance d'autrui, voir en particulier Didier Fassin (2004) et Emmanuel Renault (2008).

14. À ce propos, il n'est pas inutile de signaler que les recherches empiriques cautionnant la thèse du « déni de la mort » sont plutôt rares ; les enquêtes qui reposent sur la façon dont les individus pensent la mort et vivent leur deuil dans notre société présentent des résultats beaucoup plus nuancés (Déchaux, 2004 ; Seale, 1998). Sur ce point, voir aussi l'article de Karine Roudaut (2005) et l'ouvrage de Magali Molinié (2006).

15. Stroebe & Schut (2001) défendent par exemple l'idée que l'expérience de la vie quotidienne des endeuillés oscille constamment entre des activités « orientées vers la perte » et des activités « orientées vers le rétablissement ». Bien que stimulante, cette théorie reste centrée sur l'expérience de l'endeuillé ; elle ne parvient dès lors pas à rendre compte de l'importance du contexte normatif relationnel dans la production de cette oscillation (Berthod, 2007).

16. À relever ici l'importance du style dans la production des récits sur le deuil, ceux – entre autres – de Thierry Consigny (2006), de Michel Pont (2005) ou d'Albert Piette (2005).

17. L'anthropologue Vincent Crapanzano apporte à ce sujet des réflexions stimulantes, dans son ouvrage *Hermes' Dilemma and Hamlet's Desire. On the Epistemology of Interpretation* (1992). Voir également son article intitulé « Some Thoughts on Hermeneutics and Psychoanalytic Anthropology » (1992).

RÉSUMÉS

Certaines approches disciplinaires – psychologie, psychanalyse, anthropologie – se croisent parfois lorsqu'il s'agit de formuler une réflexion théorique sur le deuil et la mort. Les anthropologues ne centrent plus uniquement leurs interprétations sur les rites funéraires ou les obligations culturelles du deuil, mais s'intéressent également au sens de la perte ; les psy- quant à eux ne se bornent pas toujours à la seule étude des mécanismes intrapsychiques et accordent une place importante aux rites et usages sociaux, régulièrement perçus comme la meilleure façon de canaliser la détresse et le chagrin des proches juste après un décès. Se basant sur une recherche en cours relative à des situations de deuil au travail dans diverses moyennes et grandes entreprises, cet article revient sur quelques-uns de ces croisements disciplinaires et s'interroge sur la façon de penser le deuil là où s'exerce une activité professionnelle.

Some disciplines – psychology, psychoanalysis, anthropology – cut each other at times when it comes to formulate a theoretical reflection on bereavement and death. Anthropologists do not center anymore their interpretations on funerary rituals and mourning obligations exclusively ; they also get interested into the sense of loss. As for them, psy- are not always limited to studying intra-psychic processes and give to the rituals and social customs a central importance ; these are regularly perceived as the best way to canalize someone's distress and sorrow right after death. Based on an ongoing research into death at the workplace within medium-sized and big companies, this article goes back over some of these theoretical crossings and looks at the way of thinking about bereavement in situations of employment.

INDEX

Keywords : anthropology, employment, grief theory, psychoanalysis, psychology, workplace

Mots-clés : activité professionnelle, anthropologie, lieu de travail, psychanalyse, psychologie, théorie du deuil